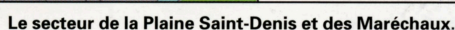


La Plaine à Aubervilliers : pour des passerelles entre les territoires

Ville de banlieue, Aubervilliers présente la particularité d'être l'une des communes de la Petite Couronne qui partage la plus longue frontière avec Paris /1, mais peut-être aussi celle qui en est la plus distante physiquement, socialement... et mentalement. De la porte de la Chapelle à la porte de la Villette, un urbanisme inachevé et l'existence de zones bâtardes relativement étendues, entre les boulevards des Maréchaux et le périphérique, éloignent Aubervilliers de la capitale. Par ailleurs, la sociologie de la ville, dont la population est l'une des plus

Le renouveau, piloté par la communauté d'agglomération Plaine Commune /3, de cet espace à fort potentiel, situé à équidistance du centre de la capitale, de la Défense et de l'aéroport international Charles-de-Gaulle, a permis de renverser en une dizaine d'années son image /4. L'attractivité retrouvée, après trente ans de déclin d'un territoire qui fut jusqu'aux années 1960 l'un des emblèmes de l'industrie française /5, est particulièrement perceptible dans le secteur du Stade de France, où des centaines de milliers de mètres carrés de bureaux flambant neufs sortent de terre parallèlement au développement de nouvelles infrastructures de transport (enfouissement de l'autoroute A1, prolongement de l'A86, nouvelle station de RER, extension de la ligne 12 du métro) /6. Côté parisien, l'aménagement du secteur des portes du nord-est et l'arrivée prévue d'ici à quelques années du tramway des Maréchaux devraient précéder la couverture du périphérique sur le secteur dit de la "gare des Mines", situé entre les portes de la Chapelle et d'Aubervilliers /7. L'une des frontières les plus emblématiques des destins séparés de Paris et de sa banlieue nord devrait être ainsi gommée, clôturant la séquence ouverte il y a plusieurs décennies par le démantèlement du département de la Seine et le lancement de la construction du périphérique. Pour la plupart des habitants d'Aubervilliers et de



Ville de Paris et Plaine
 Commune, 28 octobre
 2008, Protocole relatif au
 projet d'aménagement
 d'un quartier intercommunal
 entre Paris et Plaine
 Commune (document
 disponible en ligne :
[www.paris.fr/portail/
 viewmultimediacdocument
 ?multimediacdocument-
 id=61271](http://www.paris.fr/portail/viewmultimediacdocument?multimediacdocument-id=61271))



Le centre commercial de la porte d'Aubervilliers (en construction).

leurs élus, une telle perspective est plutôt réjouissante : dresser des passerelles entre les territoires et estomper une frontière symbolique dont souffre une population qui se sent stigmatisée ne peut qu'aller dans le sens d'un développement futur plus équilibré et mieux partagé. À cet égard, le fait qu'un projet universitaire comme le campus Condorcet doive s'implanter simultanément à Aubervilliers et à Paris /8 a une valeur symbolique particulièrement forte. Au-delà du symbole, il offre une possibilité concrète de faire de la ville autour d'un projet pouvant donner en quelque sorte un "supplément d'âme" à un territoire s'étant jusqu'ici surtout reconverti dans les activités d'affaires et de bureaux, assez indépendamment de son environnement urbain et de la riche histoire locale /9. Autour de Condorcet, les autres projets tertiaires dédiés à la formation supérieure (CNAM, campus Saint-Gobain, École de formation des barreaux de Paris), et plus généralement à la création et aux arts (pôle audiovisuel, Cité du cinéma, musée de la Télévision, Cité de la musique, etc.), laissent entrevoir l'émergence d'un espace vivant, d'un territoire urbain foisonnant où se rencontreraient la capitale et sa banlieue, et où s'entremêleraient des populations d'origines socio-économiques et culturelles diverses.

Pour être opérationnel, ce beau projet de territoire sera toutefois tributaire de la nature et de la qualité de l'urbanisation qui prévaudra dans le secteur. Dans ce contexte, les projets de tours de très grande hauteur évoqués à la porte de la Chapelle ou à la porte d'Aubervilliers ne manquent pas de susciter des interrogations. À l'heure où ouvrir Paris sur sa banlieue apparaît comme une nécessité communément admise, et alors que la volonté des élus locaux d'atténuer les frontières entre le centre et ses marges en développant les flux humains et les circulations douces de part et d'autre du périphérique s'affirme avec force, la campagne médiatique en faveur de l'érection de gigantesques "tours sentinelles" aux portes de Paris peut surprendre /10. Outre le fait que la dimension symbolique d'une telle

entreprise soit discutable (pourquoi, au moment justement où l'on veut les estomper, rendre encore plus visibles les frontières de la capitale à travers ces formes urbaines dominatrices ?), on sait que ces implantations introduisent généralement de fortes discontinuités au sol en raison des dalles et plates-formes qu'elles nécessitent à leur pied (chapes, parcs de stationnement, etc.).

De chaque côté du périphérique, l'urbanisme local existant ou en projet se caractérise de façon assez homogène par des immeubles de taille moyenne (allant essentiellement de R+3 à R+7), et par l'absence, à quelques exceptions près, de tours. Si l'on souhaite effectivement assurer une jonction douce et harmonieuse entre Paris et la Plaine, la logique voudrait donc de se situer dans des plans de masse qui respectent les ordres de grandeur existants. Pour répondre à des soucis de densification, il doit certes pouvoir être envisagé de pousser les constructions un peu plus vers le ciel en introduisant des immeubles de moyenne hauteur ; mais ériger des grands ensembles aux formats disproportionnés, qui en plus n'évoquent pas toujours de bons souvenirs dans cette partie de la région parisienne, reviendrait à renoncer d'une certaine façon à l'objectif affiché de fluidification de la liaison entre les territoires.

Respecter un principe de correspondance

Un autre paradoxe est que, au moment où l'on parle de "Grand Paris", le fait de vouloir marquer symboliquement les limites de la capitale au niveau des Maréchaux par ces discontinuités verticales reviendrait en réalité à figer le "Petit Paris" actuel, à l'étroit à l'intérieur du périphérique. Derrière leur apparence plutôt arrogante vue depuis la banlieue, ces tours marqueraient ainsi une vision étriquée de la capitale et ne traduiraient guère une approche visionnaire de son développement futur. À l'inverse, un urbanisme plus prudent, avec des fronts bâtis denses mais de moindre hauteur, permettrait de surmonter ce double paradoxe en développant de

8/

Pour plus d'information : http://www.aubervilliers.fr/IMG/pdf/Rapport_final_campus_Condorcet.pdf

9/

Pour l'histoire longue de la Plaine et d'Aubervilliers, cf. notamment Anne Lombard-Jourdan, *La Plaine Saint-Denis, 2000 ans d'histoire*, éditions du CNRS/PSD, 1995, et Jacques Dessain, *Aubervilliers à travers les siècles*, L. et J. Dessain, 1998. Pour l'histoire plus récente d'Aubervilliers, cf. Jacques Salvator, *Une ville peut en cacher une autre. Chroniques d'Aubervilliers*, L'Encyclopédie du socialisme, 2008.

10/

Cf. notamment le dossier du n° 354 de la revue *Urbanisme*, et Thierry Paquot, *La Folie des hauteurs. Pourquoi s'obstiner à construire des tours ?*, Bourin éditeur, 2008.

la ville, en créant un cadre accueillant propice à la vitalisation des espaces publics et en atténuant les frontières symboliques et physiques... tout en n'insultant pas l'avenir puisque, une fois le tissu urbain constitué, il sera toujours temps d'envisager d'insérer des projets plus verticaux.

Rejeter les tours de grande hauteur en tant que telles n'a en effet pas plus de sens que de prôner leur implantation tous azimuts : un développement urbain harmonieux demande avant tout le respect du principe de la correspondance entre les constructions, leur environnement local et les projets sociaux et urbains des territoires dans lesquels elles se projettent. À titre d'exemple, la tour prévue à proximité du futur centre aquatique olympique d'Aubervilliers, dans le quartier d'affaires du Stade de France à Saint-Denis, s'inscrit de façon plutôt cohérente dans son environnement. L'éventuel édifice en hauteur envisagé sur le site du fort d'Aubervilliers, face aux grands ensembles des Courtilières à Pantin, n'apparaît pas non plus comme une aberration dans le quartier considéré. Outre le fait que, contrairement à ce qui est évoqué dans le secteur des Maréchaux, ces deux tours n'auraient pas vocation à atteindre des hauteurs démesurées, elles s'inscriraient dans des quartiers déjà assez verticaux. Elles viendraient s'insérer dans un cadre urbain déjà largement façonné et dont l'identité ne serait pas dictée *a priori* par ces édifices, permettant à la qualité d'ensemble de l'urbanisme de prévaloir sur les ambitions architecturales individuelles.

Car, au-delà d'Aubervilliers et de la Plaine, c'est le désenclavement de tout l'ouest de la Seine-Saint-Denis qui se joue sur cette partie du territoire francilien. Une urbanisation réussie permettrait l'émergence d'un nouveau pôle urbain englobant le centre universitaire en gestation, la zone commerciale de la porte d'Aubervilliers, les équipements sportifs autour du Stade de France et du centre aquatique, et allant jusqu'aux quartiers historiques d'Aubervilliers, voire de Saint-Denis. Un tel ensemble, qui rayonnerait forcément au-delà des villes en question, renforcerait par là même l'attractivité des territoires voisins de Plaine Commune et de Seine-Saint-Denis, en parti-

culier si, comme le souhaitent les élus locaux, le "Tram'Y sud" /11 voit bien le jour, et si la ligne 12 du métro est prolongée jusqu'au RER de la Courneuve. Cependant, dans une agglomération historiquement très centralisée qui s'est essentiellement développée suivant un modèle de diffusion spatiale de proche en proche /12, il serait illusoire de croire qu'un tel ensemble urbain puisse se construire sans Paris, et encore plus *contre* la capitale. Cette considération rend la nécessité de la réussite de l'aménagement des berges du canal Saint-Denis particulièrement impérieuse : la création d'un *continuum* de voies piétonnes et cyclables le long des berges allant du bassin de la Villette jusqu'au Stade de France apparaît non seulement comme un moyen de fluidifier la relation Paris-banlieue, mais aussi comme un élément essentiel d'atténuation de la fracture est-ouest qui coupe la Plaine des quartiers où se concentre l'essentiel de la population d'Aubervilliers. Rendre hospitalières l'ensemble des berges du canal, densifier leurs abords en logements, commerces et lieu de vie urbaine et de loisirs permettra, en même temps que le raccordement programmé de ce territoire au nord de Paris, de relier le projet urbain du cœur de Plaine au reste de la Seine-Saint-Denis. Là encore, une attention toute particulière devra être accordée à la qualité de l'urbanisation du secteur pour éviter que ne se constituent à Aubervilliers deux sous-ensembles qui seraient déconnectés l'un de l'autre, avec à l'ouest ce secteur dynamique de la Plaine tourné vers Paris et attirant activités et populations aisées, et à l'est le reste d'Aubervilliers enfermé dans les difficultés socio-économiques, menacé par la tentation du repli identitaire et condamné à la marginalisation urbaine. Or seuls l'abandon progressif de la fonction industrielle du canal Saint-Denis et le déplacement des équipements inadaptés (usines à granulats, bétonneuses, etc.) qui fragmentent le territoire rendront possible l'établissement d'une vraie continuité de circulations douces le long des berges, condition de leur pérennisation comme lieu de vie urbaine et de dynamisme socioculturel.

Qu'il s'agisse de la relation à la capitale ou au reste de la Seine-Saint-Denis, les années à venir seront donc, compte tenu de l'importance des projets en cours, décisives pour la Plaine : de son aptitude à s'ouvrir, par des aménagements et un urbanisme pertinents, à la fois dense et à taille humaine, en direction de Paris, d'Aubervilliers et de Saint-Denis, dépendra sa capacité à jouer pleinement le rôle de pont entre les territoires qui doit être le sien dans le nord-est de la métropole capitale. Le rôle des élus locaux et des différents acteurs de l'aménagement de cet espace sera déterminant pour créer les conditions de l'émergence d'un territoire urbain cohérent et ouvert qui soit en même temps dynamique et solidaire. | Marc Guerrien

11/

Projet de ligne de tramway reliant Paris au nord de la Seine Saint-Denis via la Plaine.

12/

Modèle de diffusion spatiale de proche en proche s'opposant aux modèles hiérarchiques, avec des logiques de contrepoids comme celles qui prévalent dans les systèmes urbains plus polycentriques.



Tour imaginée pour la porte de la Chapelle par l'architecte Xavier Gonzalez.